

# Les conservateurs-restaurateurs : des experts pour accompagner les projets patrimoniaux

Gwenola Furic et  
Marie-Rose Gréca  
FFCR  
(fédération française  
des professionnels  
de la conservation-  
restauration)



## Les conservateurs-restaurateurs : des experts pour accompagner les projets patrimoniaux

La mise en place, il y a maintenant une bonne trentaine d'années, des formations en conservation-restauration du patrimoine, de haut niveau, fait que les conservateurs-restaurateurs sont de plus en plus nombreux en France. Petit à petit, par le biais de la FFCR la profession s'organise, se regroupe, notamment grâce à la création, en 2006, de délégations régionales. Les différents échanges que nous avons entre nous, nous ont permis, entre autres, de réaliser que notre profession n'est pas si bien connue et que l'étendue de nos compétences nous paraît souvent sous-employée.

Nous nous sommes donc rendu compte que nous devons mieux communiquer sur la spécificité et

les enjeux de notre activité. C'est l'objet de cet article, qui essaie de présenter de façon claire et concise toutes les facettes possibles de notre contribution au domaine de la conservation-restauration des biens culturels. Nous renvoyons également le lecteur au nouveau site internet de la FFCR <sup>1</sup>, qui propose de nombreux documents utiles (fiches pratiques, abécédaire...).

### Quelques définitions pour commencer...

La **conservation-restauration** est une discipline qui se donne pour mission de sauvegarder la pérennité, le sens et l'intégrité matérielle des biens culturels au bénéfice des générations présentes et futures. Elle s'attache donc à mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire pour transmettre notre patrimoine, dans le meilleur état, et dans les meilleures conditions possibles.

Afin de réaliser cet objectif, elle réunit un ensemble de moyens intellectuels et matériels, directs et indirects. Dans la mesure où la conservation-restauration a un impact direct sur des biens importants pour la collectivité, son exercice requiert la possession de qualifications professionnelles déterminées et le respect d'un code de déontologie.

Le **conservateur-restaurateur** est un professionnel qui possède la formation, les connaissances, les aptitudes et l'expérience pour préserver, conserver et restaurer les biens culturels.

Il travaille essentiellement sous un statut d'indépendant, intervenant sur les lieux de conservation (musées, monuments historiques, sites patrimoniaux, centres régionaux ou départementaux, archives...) et/ou dans son atelier. Professionnel spécialisé, il travaille souvent en groupement afin de réunir les différentes compétences nécessaires lors du traitement d'un bien culturel particulier.

### L'étendue de l'activité du conservateur-restaurateur

Au-delà de la restauration des objets patrimoniaux, qui n'est souvent que la partie visible de son activité, il nous paraît important de rappeler toute l'étendue du travail du conservateur-restaurateur :



<sup>1</sup> <http://www.ffcr.fr>

## Les conservateurs-restaurateurs : des experts pour accompagner les projets patrimoniaux

- l'examen diagnostique et la description technique des biens culturels, qui peuvent être exploités par exemple dans les cadres suivants :

- assistance à l'inventaire
- rédaction de cahier des charges et budgétisation de projets de conservation-restauration
- établissement de rapports,

- les traitements de conservation et de restauration qui en découlent,

- la documentation de l'état matériel de l'objet et des interventions effectuées,

- le développement de programmes de recherche et des études de conservation-restauration,

- le conseil et l'assistance technique auprès des institutions,

- la médiation, la formation et l'enseignement de la conservation-restauration,

- les interventions d'urgence, notamment en cas de sinistre.

### Un rapport de coopération permanente tout au long des interventions

Dans tous les cas, le conservateur-restaurateur travaille en coopération étroite avec le responsable de la collection. Ce dernier peut être un conservateur, mais aussi un attaché territorial, un archéologue, un galeriste, un collectionneur privé...

Il collabore également avec les équipes techniques des institutions. Ces échanges sont généralement fructueux lorsque sa mission est régulière, ce qui lui permet de bien connaître les collections, les lieux et les intervenants et de devenir une ressource précieuse.

Il participe parfois aussi aux travaux des scientifiques spécialisés dans la recherche sur les matériaux des œuvres d'art, afin d'approfondir la nature et l'état des matériaux (analyse physique de fragments d'œuvres, analyse de micro-organismes prélevés sur les matériaux, recherche sur les matériaux de synthèse...).

Au fil de ses années de travail, sur des interventions très variées, pour différentes institutions, le conservateur-restaurateur acquiert ainsi une expérience unique et une grande adaptabilité.

### Une déontologie rigoureuse

Le conservateur-restaurateur agit avec respect pour les objets patrimoniaux, s'appuyant sur une déontologie internationale exigeante dont les règles de base sont les suivantes : stabilité des matériaux de restauration employés, réversibilité des traitements, lisibilité des interventions et respect de l'intégrité de l'œuvre.

Les produits et les méthodes d'intervention sont documentés de façon détaillée dans les rapports de traitement, qui vont intégrer les dossiers d'œuvres.

Il nous paraît important de rappeler que l'organisation actuelle du travail dans le cadre de marchés publics ne doit en aucun cas créer une faille dans cette déontologie.

### Une formation de haut niveau

La formation du conservateur-restaurateur est très importante, particulièrement dans le cadre du traitement de collections publiques. Il s'agit d'une formation en 5 ans dans une école reconnue par l'Etat français, d'une habilitation ou d'une validation des acquis de l'expérience, selon les cas. Quasiment tous les conservateurs-restaurateurs possèdent une formation complémentaire (histoire de l'art, sciences, école d'art...) ou, pour quelques-uns, dans un autre domaine (langues étrangères, informatique, pharmacie...) qu'ils ont suivi préalablement à leurs études en conservation-restauration. Il existe aujourd'hui en France quatre formations reconnues par les musées et les institutions patrimoniales publiques<sup>2</sup>.

Le conservateur-restaurateur doit posséder des savoirs, et des aptitudes, variés : connaissance de l'histoire de l'art et des techniques de création et de production, compréhension de la physique-chimie des matériaux et des processus d'altération, capacité d'analyse critique de l'objet, en rapport avec les interventions demandées, sens de l'expertise, méthode et réflexion. Ces compétences vont l'aider notamment lors du diagnostic et de la mise en place du protocole d'intervention, à garder son bon sens et à éviter tout risque d'intervention non appropriée.

Pendant toute leur vie professionnelle, les praticiens de ce domaine, en constante évolution, doivent continuer à se former, par le biais d'échanges, de colloques, de publications et par la formation continue.

## Notes

<sup>2</sup> Master 2 de conservation-restauration des biens culturels (Université de Paris I-Sorbonne), département des restaurateurs de l'institut national du patrimoine, département de conservation-restauration d'œuvres peintes de l'école supérieure d'arts d'Avignon, département de conservation-restauration d'œuvres sculptées de l'école supérieure des beaux-arts de Tours.

## De nombreuses spécialités

Les spécialités des conservateurs-restaurateurs sont nombreuses : peinture, sculpture, arts graphiques et livre, photographie, textile, mobilier, vitrail, objets archéologiques, objets ethnographiques et objets d'art en céramique, en verre, en métal... Certains conservateurs-restaurateurs ont développé des compétences particulières dans des domaines très pointus, tels que les icônes, les matériaux contemporains, ou encore, se sont formés dans des domaines très spécifiques tels que les instruments de musique, l'horlogerie...

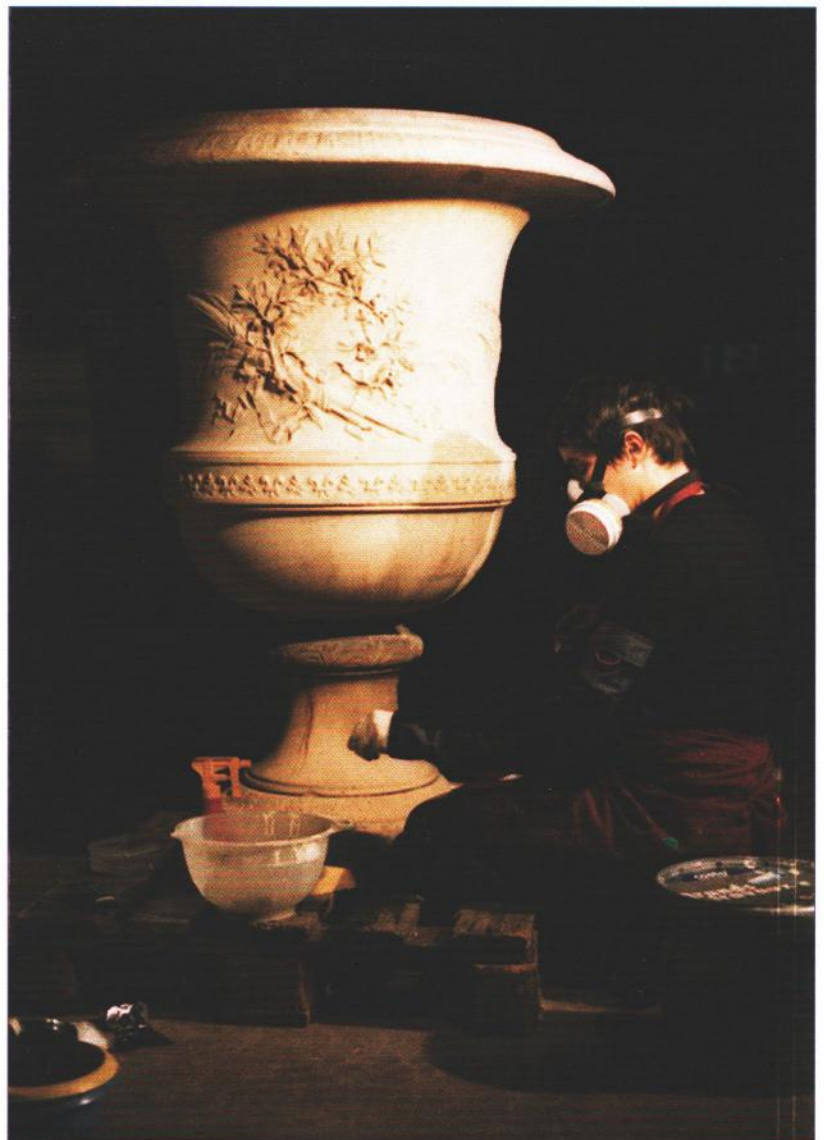
L'aspect pluridisciplinaire de la profession peut amener, sur certains objets, à faire intervenir des compétences conjuguées : historiens de l'art, archéologues, scientifiques, et bien souvent des conservateurs-restaurateurs de disciplines complémentaires (textile et peinture, par exemple) qui vont travailler en équipe, régulièrement ou ponctuellement.

## Des compétences pointues en conservation préventive

Chaque conservateur-restaurateur est également compétent pour fournir des conseils en conservation préventive concernant sa propre spécialité, qu'il s'agisse d'une mission d'étude préalable à toute intervention ou bien au cours d'un travail régulier sur une collection. Quelques-uns sont également diplômés en conservation préventive<sup>3</sup> et peuvent intervenir sur des évaluations générales de collections, fournir des conseils pour l'exposition, le stockage, les mouvements de collections, les projets architecturaux, aider à gérer le climat ou les infestations, organiser et suivre les chantiers des collections, former le personnel aux techniques de la conservation préventive...

## Une volonté de professionnalisme

La plupart des conservateurs-restaurateurs souhaitent que le dialogue entre eux et les responsables des biens culturels soit le plus ouvert possible. Nous essayons au maximum de conjuguer déontologie, disponibilité, transparence, professionnalisme, avec le versant matériel et obligatoire du fonctionnement d'une entreprise, et, bien évidemment, sa rentabilité financière, qui ne va pas toujours de soi, notamment en période de crise.



Nous espérons, d'un autre côté, que notre activité n'est pas toujours associée à une idée de coût pour les institutions, en rappelant que nous essayons de tenir compte, dans nos propositions d'intervention, des budgets disponibles. Si toutes les opérations de restauration ne peuvent être réalisées faute d'argent, il est souvent possible de mettre en place une formation interne de conservation préventive, de produire un constat d'état global qui permettra de présenter les problématiques aux décideurs, de repérer les priorités et de planifier les interventions selon les budgets...

Pour finir, la conservation-restauration du patrimoine reste un domaine de personnes passionnées, ne comptant pas toujours leur temps pour apporter leur contribution au sujet, pour peu qu'on le leur propose... comme c'est le cas pour cet article. Nous tenons d'ailleurs à remercier Marie Pincemin de nous avoir sollicité pour participer à la rédaction de ce numéro.

Notes

<sup>3</sup> master 2 de conservation préventive (Université de Paris I-Sorbonne)